

# QUI S'OCCUPE DES DEMANDEURS D'ASILE ? PAR MARIE WIENER

Publié le 2 février 2023 par Contribution extérieure



Selon le CGRA: "En 2022, 36.871 personnes ont INTRODUIT une demande de protection internationale auprès de l'Office des étrangers (OE)". Cette protection internationale, au bout d'un ou 2 ans, voire bien plus, on la leur accorde ou plus souvent on la leur refuse. Selon des justifications obscures et arbitraires, que montre bien le cas récent des 3 Iraniens... Entre temps, nombre d'entre eux ne sont PAS pris en charge, et survivent vaille que vaille dans la rue, sous tente, au "Palais des droits" ou via la Plateforme citoyenne.



Catégorie : [Courriel](#)

En Belgique, Nicole D. M. n'hésite pas à tricher: le 28/1/23, elle déclare dans La Libre: "*on fait face à une situation très difficile avec 100 000 personnes qui ont demandé une protection dans notre pays. Ces personnes sont là, elles sont accueillies dans les communes, dans les places d'accueil ou chez des partenaires comme la Croix-Rouge. On travaille chaque jour pour résoudre la situation.*"

100.000 réfugiés en un an?

C'est faux!



° Selon le CGRA: "*En 2022, 36.871 personnes ont INTRODUIT une demande de protection internationale auprès de l'Office des étrangers (OE)*". Cette protection internationale, au bout d'un ou 2 ans, voire bien plus, on la leur accorde ou plus souvent on la leur refuse. Selon des justifications obscures et arbitraires, que montre bien le cas récent des 3 Iraniens... Entre temps, nombre d'entre eux ne sont PAS pris en charge, et survivent vaille que vaille dans la rue, sous tente, au "Palais des droits" ou via la Plateforme citoyenne.

° Par ailleurs, selon la RTBF (31/1/23): en 2022, "*63.000 réfugiés ukrainiens ont OBTENU une attestation de protection temporaire*" dans notre pays, accordée sur présentation de leurs pièces d'identité. Et selon Statbel: 44.097 n'auraient pas demandé d'hébergement...

**Marie Wiener (sur Facebook)**